

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2014

---

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° II-CF251

présenté par  
M. de Courson et M. Philippe Vigier

-----

### ARTICLE 36

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

«

DÉSIGNATION DU MINISTÈRE OU DU BUDGET ANNEXE	PLAFOND exprimé en ETPT
<b>I. Budget général</b>	1853796
Affaires étrangères et développement international	13950
Affaires sociales, santé et droits des femmes	10099
Agriculture, agroalimentaire et forêt	30414
Culture et communication	10742
Décentralisation et fonction publique	
Défense	260529
Ville, jeunesse et sports	
Écologie, développement durable et énergie	33088
Économie, industrie et numérique	6338
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	964154
Finances et comptes publics	136714
Intérieur	273019
Justice	77362
Logement, égalité des territoires et ruralité	12551
Outre-mer	5203
Services du Premier ministre	10078
Travail, emploi et dialogue social	9555
<b>II. Budgets annexes</b>	11377
Contrôle et exploitation aériens	10610
Publications officielles et information administrative	767
<b>Total général</b>	1865173

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à fixer le plafond des autorisations d'emplois de l'État, exprimé en équivalent temps plein travaillé, à 1 865 173 emplois pour l'année 2015.